



Cliquez pour télécharger
les produits/services 2018

ENTREPRISE

SOUSCRIPTEUR

Raison sociale _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél standard _____ Fax standard _____

N° SIRET _____ Code NAF INSEE _____ Effectif groupe _____

Site internet _____ Email recrutement _____

COORDONNÉES DES INTERLOCUTEURS

DÉCISIONNAIRE M. M^{me}

Prénom _____ Nom _____

Tél direct _____ Fax _____

Portable _____ Email _____

Fonction _____

PERSONNE EN CHARGE DU SALON M. M^{me}

Prénom _____ Nom _____

Tél direct _____ Fax _____

Portable _____ Email _____

Fonction _____

Cette personne recevra toutes les informations concernant le salon.

PERSONNE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION M. M^{me}

Prénom _____ Nom _____

Tél direct _____ Email _____

Fonction _____

PERSONNE EN CHARGE DE LA COMPTABILITÉ M. M^{me}

Prénom _____ Nom _____

Tél direct _____ Email _____

Fonction _____

ADRESSE DE FACTURATION si différente du souscripteur

Raison sociale _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Contact _____

Tél direct _____ Fax _____

Email _____

QUELLES ENTITÉS SUPPLÉMENTAIRES SOUHAITEZ-VOUS FAIRE APPARAÎTRE DANS LE GUIDE CANDIDAT ET SUR LE SITE WEB DÉDIÉ ?



1 CHOISISSEZ VOTRE ESPACE D'EXPOSITION PARMIS LES UNIVERS THÉMATIQUES

Univers Agriculture	Culture et protection animale Sylviculture et exploitation forestière Pêche et aquaculture	Univers Services	Action sociale . Santé . Services à la personne
Univers Industrie	Construction Eau Énergie		Activités de services et de soutien
Univers Handi accueillant	Filières industrielles		Administration . Service public
	Réservé aux missions handicap		Assurance . Audit . Banque . Immobilier
			Commerce . Hôtellerie . Loisirs . Restauration
			Enseignement . Formation
			Numérique . Systèmes d'information
			Activités portuaires . Transport . Logistique

ENVIRONNEMENT DE VOTRE STAND

Indiquez vos souhaits particuliers (proximité, éloignement, sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas être implanté...). Nous y répondrons du mieux possible.

2 CHOISISSEZ VOTRE TAILLE DE STAND

	PRIX UNITAIRE EN € HT	MONTANT EN € HT
Stand 24 m ²	4 800	
Stand 18 m ²	3 600	
Stand 12 m ²	2 400	
Stand 6 m ²	1 200	



Je m'inscris avant le 14 septembre et bénéficie d'une remise de 5%
SOUS-TOTAL EN € HT APRÈS REMISE

Configuration de votre stand par module de 6 m ²		
- Cloisons	- 1 table rectangulaire nappée 183 x 76 cm	- Petit-déjeuner, collations, 2 déjeuners
- Moquette	- 4 chaises	- Accès au Club Exposants en continu
- Enseigne	- 2 badges établis au nom de votre raison sociale	- Décoration florale
- Électricité, éclairage par spots orientables		- Eau minérale
Prévoir une multiprise si nécessaire		- Accès au wifi public / Pour du haut-débit dédié, nous consulter

3 SOUHAITEZ-VOUS DES DÉJEUNERS SUPPLÉMENTAIRES ?

	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE EN € HT	MONTANT EN € HT
Sont inclus dans la réservation de votre stand ▶ 2 déjeuners par module de 6 m ²			
Coffret repas supplémentaire		12,5	

Possibilité de commander sur place des coffrets repas supplémentaires au tarif de 15 € TTC / repas (règlement par chèque/espèces)

4 PERSONNALISEZ VOTRE STAND

	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE EN € HT	MONTANT EN € HT
SIGNALÉTIQUE			
Habillage banque d'accueil		100	
Habillage bandeau devanture Face		170	
Habillage bandeau devanture Côté		90	
Habillage 1 cloison		190	
Habillage 2 cloisons		375	
Habillage 3 cloisons		560	
Habillage 4 cloisons		745	
Habillage enseigne façade		200	
Option ▶ Production de votre visuel par nos soins		300	
RÉSERVE à partir d'un stand 12 m ²			
1 m ²		300	
2 m ²		400	
AUDIOVISUEL			
Écran <input checked="" type="checkbox"/> 101 cm + pied		400	
Écran <input checked="" type="checkbox"/> 117 cm + pied		440	
Écran <input checked="" type="checkbox"/> 140 cm + pied		500	
MOBILIER COMPLÉMENTAIRE			
Banque d'accueil fermant à clé		88	
Petite table		35	
Grande table		37	
Guéridon bas		49	
Table Bunny		66	
Mange-debout		81	
Fauteuil Foster		64	
Chaise K		9	
Tabouret hôtesse		36	
Tabouret haut Luciole		72	
Présentoir simple		60	
Présentoir double		67	
Grand présentoir		88	
Étagère		80	
Portemanteau		40	
Corbeille		7	

5 VOS CONFÉRENCES	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE EN € HT	MONTANT EN € HT
Conférence 30 min		850	
Conférence 45 min		1 000	
Conférence 1 h		1 500	
Sponsoring des salles de conférences <small>Exclusif</small>		1 750	
Sponsoring du programme des conférences <small>Exclusif</small>		1 750	
Sponsoring des panneaux d'affichage des conférences <small>Exclusif</small>		1 500	

6 COMMUNIQUEZ AUPRÈS DES CANDIDATS AVANT, PENDANT ET APRÈS LE SALON	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE EN € HT	MONTANT EN € HT
OUTIL DE RECHERCHE EN LIGNE			
Bannière responsive		1 200	
Logo et message en bas de page		1 450	
Publicité en tête de page du plan de visite imprimé <small>Exclusif</small>		1 500	
Option ▶ Production de votre bannière par nos soins		300	
Positionnement premium ▶ votre raison sociale en tête de liste des exposants		1 500	
Votre raison sociale mise en exergue dans la liste des résultats		500	

SPONSORING EMAILING CANDIDATS

Bannière <small>Exclusif</small>		1 400	
Option ▶ Production de votre bannière par nos soins		300	

INSERTION PUBLICITAIRE DANS LE GUIDE CANDIDAT

Double-page L296 x H210 mm		1 600	
1 page L148 x H210 mm		1 100	
1/2 page L127 x H98 mm		850	
1/4 page L62,5 x H98 mm		600	
Option ▶ Mise en page de votre insertion par nos soins		350	

7 COMMUNIQUEZ AUPRÈS DES CANDIDATS PENDANT LE SALON	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE EN € HT	MONTANT EN € HT
Sponsoring du plan d'orientation, totem 1 face <small>Exclusif</small>		1 000	
Sponsoring du plan d'orientation, totem 2 faces <small>Exclusif</small>		2 000	
Sponsoring des distributeurs de café		1 500	
Documents en libre-service à l'entrée		800	
Distribution manuelle de vos documents/goodies		1 900	

8 COMMUNIQUEZ AUPRÈS DES EXPOSANTS PENDANT LE SALON	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE EN € HT	MONTANT EN € HT
Sponsoring du Club Exposants, 2 jours <small>Exclusif</small>		1 700	
Sponsoring du petit-déjeuner au Club Exposants		2 000	
Sponsoring des cordelettes porte-badges <small>Exclusif</small>		1 200	
Sponsoring des coffrets repas		1 500	
Diffusion de vos documents/goodies		800	

250 €
offerts

Je commande des produits de communication (rubriques 6/7/8) avant le 14 septembre et bénéficie d'une remise de 250 €

SOUS-TOTAL EN € HT

9 DROITS D'INSCRIPTION	PRIX UNITAIRE EN € HT	MONTANT EN € HT
Pack Exposant obligatoire	90	
DATE, SIGNATURE, CACHET		

TOTAL EN € HT**TVA 20%****TOTAL EN € TTC**Si besoin, votre numéro
de bon de commande
à intégrer sur votre facture

En signant ce dossier de participation, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente et en accepter toutes les clauses sans réserve ni restriction. En participant au salon, j'accepte d'être informé sur l'ensemble des actions civiles et militaires en faveur de l'emploi organisées par Carrefours pour l'Emploi. Par mon inscription, je m'engage à retourner l'étude de satisfaction remise sur place et à communiquer les volumes, la nature des offres d'emploi pourvues et la typologie des candidats retenus.

ENCADRÉ RÉSERVÉ AU CONSULTANT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 Application et opposabilité des présentes conditions de vente

Les présentes conditions de vente tiennent lieu de loi aux parties. Aucune dérogation ne sera opposable à l'organisateur sauf acceptation expresse de sa part. En signant le dossier d'inscription émis par l'organisateur, le client reconnaît :

- Accepter sans réserve les présentes CGV,
- Accepter que les CGV constituent le contrat liant les parties.

Le fait que l'organisateur ne se prévale pas à un moment donné des présentes CGV ne vaut pas renonciation à se prévaloir ultérieurement desdites conditions.

2 Définitions

Selon les présentes CGV le terme :

- "Organisateur" désigne l'Établissement d'utilité publique Carrefours pour l'Emploi effectuant les prestations de services,
- "Client" désigne l'acheteur ou la personne sollicitant les prestations de services,
- "Prestations de services" désigne la mise en œuvre d'événements et de supports de communication afin de réunir les entreprises, les institutions et les collectivités pour favoriser le recrutement, la reconversion et le reclassement,
- "Dossier d'inscription" désigne la fiche de renseignements et le bon de commande.

3 Inscriptions

Seuls les dossiers d'inscription entièrement remplis et dûment signés, munis du cachet de l'entreprise seront pris en considération. Le signataire devra mentionner son nom, son prénom et sa qualité. Le dossier d'inscription doit être adressé par courrier, email ou par fax.

4 Attribution des stands/insertions publicitaires

L'organisateur se réserve le droit de l'attribution et de l'emplacement du/des stand(s) et de(s) l'insertion(s) publicitaire(s). L'organisateur se réserve le droit de réduire la configuration du/des stand(s) et de(s) l'insertion(s) publicitaire(s) sollicité(s) par le client. Toute distribution de prospectus ou de document publicitaire est interdite en dehors du stand occupé par le client.

5 Fiche technique

Toutes les informations pratiques (horaire, lieu, plan d'accès...) ainsi que l'implantation des stands seront communiquées au client par courriel avant la tenue de l'événement.

6 Prix

Le prix est celui spécifié sur le dossier d'inscription de l'organisateur. Il s'entend hors taxes. Il est établi net et sans escompte (le taux de TVA étant celui en vigueur).

7 Conditions de facturation, délais et modalités de paiement

Les factures sont payables comptant à réception par chèque ou par virement et ce avant l'exécution de la prestation. Un règlement total lors de l'inscription pourra être exigé sans escompte pour toute première commande d'un nouveau client, toute commande inférieure à 150 € (cent cinquante euros) hors taxes, tout client n'ayant pas respecté une échéance de règlement, tout client dont la solvabilité se révélerait incertaine en fonction de sa situation propre ou de son secteur d'activité.

Toute réclamation sur les éléments de la facture doit être portée à la connaissance de l'organisateur dans un délai maximum de 10 jours après sa réception.

Conformément à l'article L.441.6 de la Loi 2008-776 du 4 août 2008, modifié par la Loi n°2012-1270 du 20 novembre 2012 - art. 20, des pénalités de retard, exigibles et redevables sans qu'un rappel soit nécessaire, sont appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture, lorsque le versement intervient au-delà du délai fixé par les présentes conditions particulières accordées au client. Ces pénalités sont d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal.

Tous les frais de recouvrement des créances en retard sont à la charge du débiteur :

- une indemnité forfaitaire de 40 euros (quarante euros, non assujettis à la TVA), suivant le décret 2012_1115 du 2 octobre 2012,
- une indemnisation complémentaire sur justification, de nos frais de recouvrement dépassant l'indemnité forfaitaire.

8 Clause Pénale

En outre, en cas de mise en recouvrement contentieuse d'une créance impayée, et après une mise en demeure infructueuse adressée par lettre recommandée, le débiteur sera redevable de plein droit d'une majoration de 20% du montant des factures mises en recouvrement ou d'un montant minimum de 50 € (cinquante euros), au titre de la clause pénale, et ce conformément aux dispositions des articles 1152 et 1226 du Code Civil.

9 Propriété et diffusion des créations graphiques

Toutes les créations graphiques (encarts publicitaires, flyers, publi-rédactionnels...) réalisées par l'organisateur pour le compte d'un tiers seront obligatoirement destinées aux supports de communication proposés et mis en place par l'organisateur dans le cadre de ses événements. Des modifications pourront être demandées par le client avant la réception de sa commande. Une fois le produit fini livré, aucune modification ne sera possible ou, le cas échéant, un nouveau devis sera établi.

L'organisateur se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour le client comme référence dans le strict cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Toute réserve au droit de publicité du prestataire devra être notifiée et négociée avant la signature du devis, et mentionnée sur la facture. Sauf mention contraire explicite du client, l'organisateur se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type : "Création graphique Carrefours pour l'Emploi".

10 Conditions de publication

Les clichés, documents techniques, encarts publicitaires, destinés à être publiés dans le guide du candidat ou sur tout autre support, devront être de qualité suffisante et conforme aux spécifications techniques des supports.

Le défaut ou le retard de remise des éléments techniques entraînera l'annulation de l'ordre de publication. L'intégralité du prix de l'espace publicitaire considéré sera néanmoins facturée au client (sauf annulation respectant les conditions énoncées dans l'art. 11).

11 Conditions et délais d'exécution

L'exécution des prestations de services est réputée réalisée à la remise le jour de l'événement par l'organisateur de tous les documents et matériels listés dans le dossier d'inscription.

En cas de réception d'un dossier d'inscription à moins de 20 jours ouvrés de la tenue de l'événement, l'organisateur ne garantit pas au client sa présence dans le guide du candidat.

En cas de réception d'un dossier d'inscription à moins de 10 jours ouvrés de la tenue de l'événement, l'organisateur ne garantit pas au client la fourniture des éléments suivants : enseigne, fiches de postes, badges.

12 Conditions d'annulation

Toute annulation de commande devra être envoyée par courrier recommandé pour être prise en compte.

Aucune annulation ne fera l'objet d'un remboursement ou de l'exonération des sommes dues si elle ne nous parvient pas 60 jours avant la date de l'événement et ce quelle que soit la date de la commande (stand, mobilier, repas, encart publicitaire...) du client. Les frais de dossier restent dus et ne feront l'objet d'aucun remboursement en cas d'annulation de la part du client. En cas d'une non-participation, pour une cause quelconque, les sommes versées et/ou restant dues sont acquises à l'organisateur même en cas de relocation de stand et ce à titre de réparation des frais engagés par l'organisateur.

13 Cas de force majeure

L'organisateur est libéré de l'obligation de livraison et cela sans dommages et intérêts pour tout cas fortuit et de force majeure.

Au sens des présentes conditions est un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté faisant obstacle à son fonctionnement normal d'une importance telle que ses conséquences ne puissent être compensées par les moyens dont dispose l'organisateur. Constituent par exemple des cas de force majeure : les grèves et autres conflits sociaux, les incendies, les explosions, les inondations, les dégâts et les pannes, les catastrophes naturelles, l'arrêt des transports affectant les fournisseurs, les sous-traitants ou les transporteurs.

14 Sécurité

D'une façon générale, les clients sont tenus de respecter les règlements s'appliquant aux foires, expositions et salons ainsi que les mesures de sécurité édictées par la Préfecture. Chaque client pourra au transport, à la réception, à l'expédition de ses colis, si le client n'est pas présent pour les recevoir, l'organisateur pourra les faire entreposer, débarrer, ou réexpédier d'office aux frais, risques et périls du client. Le client est responsable tant du matériel qu'il expose que de celui qu'il a loué et qui figure sur son stand. En cas de dégradation volontaire du matériel, constatée avant la fin de la manifestation, le client s'engage à rembourser les frais de réparation ou de rachat à l'organisateur. L'organisateur décline toute responsabilité pour la perte ou la détérioration du matériel qui ne serait pas enlevé par le client à l'heure de fin de chaque événement.

15 Attribution de juridiction

Toute contestation, même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce du siège social de l'organisateur.

16 Confidentialité

Toutes les photographies, dessins, études et documents écrits, fournis par l'organisateur restent sa propriété et sont strictement confidentiels.

17 Assurance

L'assurance responsabilité civile est couverte par l'organisateur. Ce dernier ne peut être tenu pour responsable des vols et des dommages concernant les vêtements, objets et tout autre matériel appartenant au client.